



Edito

La saison estivale représente une part non négligeable de notre économie touristique. Nous pouvons donc nous réjouir du regain d'intérêt des vacanciers pour la destination « montagne » au cours de cet été. La démarche entreprise ces dernières années par la commune pour diversifier l'offre de loisirs explique parfaitement cette tendance. Cet engouement estival pour nos territoires de montagne nous conforte dans notre volonté de mener une politique « quatre saisons » qui favorise le développement d'activités sur l'ensemble de l'année. Ainsi la finalisation d'investissements structurants tels que la Maison du Patrimoine, la réhabilitation complète de l'Hospice du Rioumajou en sont une parfaite illustration.

La Commune s'est également engagée dans la réalisation de projets qui faciliteront et amélioreront les conditions de vie de ses habitants et de ses visiteurs. Ainsi, la réflexion relative à la création d'une Maison de Santé a débouché sur un projet qui a reçu l'entière adhésion des professionnels de santé et de l'Agence Régionale de la Santé. Par ailleurs, la commune, en étroite collaboration avec l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées mène actuellement une étude en vue de la construction d'une résidence seniors et d'une vingtaine de maisons individuelles dont l'objet sera de permettre à de jeunes ménages d'accéder à la propriété. Les objectifs sont d'une part de développer un lieu de vie dans notre vallée dédié aux personnes les plus âgées et de redynamiser la population de la commune en donnant la possibilité à des familles de s'y installer.

Ces projets s'inscrivent dans un contexte financier contraint pour les collectivités. La diminution de l'autonomie financière des collectivités, en raison de la baisse continue des dotations de l'Etat et le projet de réduction progressive de la taxe d'habitation contribuent un peu plus à assombrir les perspectives économiques de nos communes. De plus, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous en parler, la question des incidences fiscales sur le budget communal de la création de la Communauté de Communes des Vallées d'Aure et du Louron n'est pas réglée et aucune décision n'a encore été prise afin de respecter le principe de neutralité fiscale et d'équilibre budgétaire et financier des communes sur lequel l'ensemble des élus s'était engagé. Toutes ces nouvelles contraintes financières risquent, à brève échéance, d'avoir un impact non négligeable sur la capacité d'investissement de la commune.

Malgré cette situation, je ne peux pas conclure cet éditorial sans me réjouir de deux événements : le premier ce sont les 60 ans de la création de notre station, qui seront célébrés à partir du mois de décembre et le second, le Tour de France qui revient à Saint-Lary Soulan le 25 juillet prochain avec une arrivée inédite au col du Portet à 2215 mètres d'altitude.

Grâce à ces deux événements Saint-Lary Soulan sera à l'honneur. Ne gâchons pas notre plaisir.

Jean Henri MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

Sommaire



P2 Travaux et projets communaux



P3 Actualités communales



P4 Bilans estivaux



P5 Travaux réalisés sur la station



P6 Actualités de l'office de tourisme



P8 Les 60 ans de la station et le Tour de France au col du Portet



TRAVAUX ET PROJETS COMMUNAUX

TRAVAUX COMMUNAUX

Piscine municipale : après la réalisation des travaux de revêtement dans le petit bassin et la pataugeoire achevés ce printemps, une seconde phase de travaux est en cours. Elle consiste en la réfection du revêtement du grand bassin. Dans le même temps, une étude afin de rénover les espaces « sanitaires » et « vestiaires » a été engagée. Le coût de ces travaux s'élève à 385.000 € TTC.

Gymnase communal : des travaux de mise aux normes et d'accessibilité ont été engagés. Ils concernent l'aménagement de toilettes et de sanitaires au rez-de-chaussée. Une optimisation du système d'éclairage sera également réalisée. Le coût de ces travaux s'élève à 136.000 € TTC.

Galerie commerciale du vieux village : réfection du carrelage extérieur pour un coût de 38.000 € TTC.

Fin des travaux sur l'église Saint-Bertrand. Le coût des travaux s'élève à 40.000 € TTC.

Raccordement du réseau des eaux pluviales du bâtiment du Grand Stem au réseau de collecte public. La copropriété a procédé à la rénovation de son réseau de collecte et la commune prend à sa charge la gestion de ces eaux sur le domaine public. Ce dossier a été transmis à l'ONEMA. Les travaux pourraient être réalisés cet automne ou, au plus tard, le printemps prochain. Leur coût s'élève à 60.000 € TTC.

Enfouissement de la ligne électrique moyenne tension par ENEDIS entre Soulan et Vignec et dépose de tous les poteaux.

Dernière tranche des travaux sur le lotissement Espeyrias. Ces travaux consistent en l'enfouissement des réseaux sur le chemin de Sailhan. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Départemental d'Énergie.

Extension de la terrasse du refuge de l'Oule dont la capacité d'accueil va passer, cet hiver, de 98 à 150 places assises. Un espace grillade est en cours de construction. Il sera opérationnel cet hiver. Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 245.000 € TTC.

Remise en état de la station d'épuration du bâtiment « Les Merlans ». Ces travaux seront achevés cet automne. Leur coût est estimé à 114.000 € TTC.

Remplacement de la conduite d'eau potable située entre la bergerie et le village de Soulan (soit 340 mètres). Le coût de ce chantier s'élève à 44.000 € TTC. La réfection du revêtement de la chaussée sera effectuée, en 2018, par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Renforcement de l'alimentation d'eau potable du réseau d'Espiaube avec absorption du trop plein du col du Portet par chemisage. Ces travaux, réalisés par la société SUEZ, ont débuté cet automne et seront achevés au printemps 2018.

Réfection de la canalisation (en amiante) située rue du Corps Franc Pommiers. Ces travaux sont effectués par la société SUEZ.

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA VALLÉE DU RIOUMAJOU

- Poursuite de l'étude visant à alimenter en eau potable les cabanes d'Aret et de La Plagne
- Rénovation de la cabane située à la Prade de Péguère : nettoyage, consolidation du toit et installation d'une nouvelle porte.
- Fin du chantier de désensablement de la galerie EDF du barrage en eau de Maison Blanche (travaux réalisés par la société ATTM). Ce chantier sera achevé cet automne.
- Equipement d'abris touristiques (tables et bancs) adossés aux cabanes d'Aret, du Batoua et de La Plagne.
- Nettoyage du ruisseau de la Pierre (situé sur le secteur de Péguère) suite aux dégâts causés par les avalanches de l'hiver 2015-2016. Ce chantier va consister en l'hélicoptèreillage des arbres et leur broyage sur place par l'utilisation de la traction hypomobile. Il sera réalisé cet automne par la société ATTM.

PROJETS COMMUNAUX

Aménagement de la traversée de la route départementale 929 au sein du village. Ces travaux vont principalement consister en la création de trottoirs et d'aménagement des abords. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration. Ces travaux seront réalisés en 2018. Leur coût est estimé à 1.112.000 € TTC. Une fois achevés, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées procédera à la réfection du revêtement.

Construction d'une Maison de Santé sur l'ancien camping communal. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration et le permis de construire est en cours d'instruction. Le coût de ce chantier est estimé à 1.846.000 € TTC.

Installation d'une picocentrale pour alimenter l'Hospice du Rioumajou en électricité. Un arrêté préfectoral en date du 6 septembre 2017 en a autorisé la réalisation. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Syndicat Départemental d'Énergie.

Etude de faisabilité de la modernisation et de l'extension du Complexe Sensoria. Cette étude comprend quatre axes de réflexion :

- Le maintien et le renforcement de la ressource en eau thermale
- L'optimisation énergétique des bâtiments
- L'extension du Rio
- La réorganisation des espaces intérieurs.

Un comité de pilotage composé de l'Etat, la région, le département, la commune et l'exploitant est chargé de valider les axes de travaux et le contenu de ces derniers.



ACTUALITES COMMUNALES



Inauguration de la Maison du Patrimoine

Cette inauguration s'est déroulée le 18 juillet dernier, en présence de Gilbert Manciet, sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre, de Michel Pélieu, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, de Romain Pagnoux, Conseiller régional, de Viviane Artigalas, présidente de l'Association des maires des Hautes-Pyrénées et de Maryse Beyrié, Conseillère départementale des Hautes-Pyrénées.

La Maison du Patrimoine sera ouverte :

- Du 2 au 22 décembre 2017 : du mardi au dimanche de 14h à 19h.
- Du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 : tous les jours de 14h à 19h.
- Du 9 janvier au 9 février 2018 : du mardi au dimanche de 14h à 19h.
- Du 10 février au 11 mars 2018 : tous les jours de 14h à 19h.
- Du 13 mars au 2 septembre 2018 : du mardi au dimanche de 14h à 19h.

PÔLE "PETITE ENFANCE"

Le RPI « Saint-Lary Soulan – Vielle-Aure »

Au cours de cette deuxième année du Regroupement Pédagogique intercommunal Saint-Lary Soulan-Vielle-Aure et suite à la réforme des rythmes scolaires, l'ensemble des acteurs (parents d'élèves, enseignants et élèves) a choisi de revenir à la semaine de 4 jours. Lors de cette rentrée 2017-2018, 48 enfants ont été accueillis en maternelle, dans les locaux de l'école primaire de Saint Lary-Soulan, et 78 enfants en élémentaire, dans les locaux de l'école de Vielle-Aure.

Pour l'école primaire de Saint-Lary Soulan

L'équipe d'enseignants de l'école primaire de Saint-Lary Soulan est composée de Nathalie Lejeune, Directrice, en charge de la classe des grandes sections qui compte 15 enfants ; de Luigi Madéo enseignant auprès des moyennes sections qui compte 17 enfants et de Gilles Bonnard, en charge des 16 enfants des toutes petites sections.

L'équipe d'ATSEM est constituée de Christelle Valencian et Fabienne Courrèges, agents de la Mairie de Vielle-Aure, et de Cyrielle Monlezun, recrutée par voie de mutation de la Communauté de Communes Adour Madiran, suite au départ en retraite de Martine Navarre, (ATSEM de Saint-Lary Soulan) le 1er août 2017.

La garderie périscolaire fonctionne de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.

Pour l'école élémentaire de Vielle-Aure

L'équipe pédagogique de Vielle Aure est constituée d'Evelyne Verdier, Directrice, en charge des CM2 avec un effectif de 18 enfants ; de Catherine Roux en charge des CM1 et CE2 dont l'effectif s'élève à 25 enfants ; d'Eva Fantapie qui assure la classe de CE1 avec 18 enfants et de Sophie Rey qui assure le Cours préparatoire qui compte 17 enfants.

Nouveautés 2017

Garderie du mercredi

Afin de répondre aux besoins d'accueil des enfants le mercredi, la municipalité a mis en place, durant le premier trimestre, un service de garderie dans les locaux de l'école de 7h45 à 18h. L'accueil est assuré pour la demi-journée ou la journée complète et les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école. A compter du second trimestre, cet accueil sera assuré au centre de loisirs les « Marmottes » repris en gestion par la commune de Saint-Lary-Soulan.



Centre de Loisirs :

Du fait de l'expiration du contrat signé avec le prestataire "LEC", la commune a décidé la reprise des activités des centres en gestion municipale à compter du 20 décembre 2017.



BILANS DE LA SAISON ESTIVALE

BILAN DES RÉGIES

Malgré les difficiles conditions climatiques du mois de juin et des premiers jours de juillet, le reste de la saison estivale, et notamment la forte fréquentation enregistrée au cours du mois d'août, a permis aux Régies de réaliser un chiffre d'affaires globalement supérieur à celui de la saison estivale précédente.

Bilan de la Régie Accueil

Le Refuge de L'Oule

Avec 1.056 nuitées (contre 1.288 en 2016) et 2.798 repas (contre 2.419 en 2016) servis, l'exploitation du Refuge de l'Oule a généré un chiffre d'affaires de 135.123 € contre 124.320 € l'été dernier.

Cette forte augmentation s'explique principalement par l'augmentation significative du nombre de repas individuels servis cet été.

On peut également souligner que contrairement à l'été précédent, les ouvriers travaillant sur le chantier d'agrandissement de l'évacuateur de crue du barrage n'ont pas systématiquement pris leur repas au Refuge, ce qui ne fait que conforter l'activité touristique que cet établissement a connu cet été.

L'Hospice du Rioumajou

Avec la mise en place du service d'hébergement (27 couchages sont désormais proposés à l'Hospice) et une plus grande amplitude d'ouverture (tous les jours du 15 juin au 1er octobre), l'exploitation de l'Hospice du Rioumajou a généré un chiffre d'affaires de 92.483 € (contre 56.650 € l'été précédent). 222 nuitées ont été enregistrées pour cette première année d'exploitation et 3.160 repas ont été servis (contre 2.625 en 2016).

Le Camping municipal

Pour son dernier été d'exploitation, le camping municipal a connu une fréquentation quasiment identique à la saison dernière. Ce camping est désormais définitivement fermé.

Bilan de la Régie Sportive

La piscine municipale

Les conditions climatiques peu favorables du début du mois de juillet ont généré un manque à gagner pour la piscine municipale qui a été compensé par la forte fréquentation d'un mois d'août ensoleillé. Le nombre d'entrées pour cet été s'élève à 17.490 contre 17.212 l'été précédent. Pour cet été 2017, le chiffre d'affaires de la piscine municipale s'élève à 48.764 € contre 46.556 € au cours de l'été 2016. Les travaux de rénovation des revêtements de sol du petit bassin et de la pataugeoire réalisés au printemps ont donné pleinement satisfaction.

Bilan du Complexe Sensoria

Le bilan des activités estivales proposées par le Complexe Sensoria est positif.

Le « **Sensoria Rio** » a enregistré une progression de 10 % de son nombre d'entrées. Cette hausse est principalement due aux formules adaptées au public estival qui ont été mises en place et, notamment, au « Pass séjours 4 heures » permettant aux vacanciers de bénéficier de plusieurs passages au Rio, au gré de leurs envies et tout au long de leur séjour en vallée d'Aure.

L'espace « **Sensoria Nuxe Spa** » a également connu une très bonne activité. Les différentes propositions de modelage adaptées à la clientèle estivale, dont le modelage « Jambes délassées », ont été très plébiscitées par les randonneurs et les cyclistes.



Le « **Sensoria Fitness** » a été très sollicité par les joueurs de rugby de Castres et du Racing 92, en stage préparation à Saint-Lary Soulan. Ce service est désormais incontournable pour pouvoir accueillir ce type de clientèle dans la vallée.

Enfin, le « **Sensoria Thermalisme** » devrait atteindre un nombre record de curistes (plus de 2.800). Plus de 50.000 « journées cures » seront traitées cette année sur le site de Saint-Lary Soulan.

Bilan du téléphérique et du Bike Park

Fréquentation estivale du téléphérique

Le téléphérique du Pic Lumière a été exploité pendant 65 jours (du 1er juillet au 3 septembre) contre 58 jours lors de l'été 2016. Au cours de cette période, 15.729 passages ont été enregistrés contre 15.252 en 2016. A noter qu'à la fin du mois de juillet, la fréquentation, à périmètre constant, était en baisse d'un peu plus de 1.000 passages.

Fréquentation du Bike Park

Le Bike Park a été ouvert du 8 juillet au 27 août. Malgré une légère baisse du nombre de jours d'exploitation (45 cet été contre 49 l'été dernier), le Bike Park de Saint-Lary a enregistré une augmentation du nombre de passages (de 23.366 en 2017 contre 22.220 en 2016).



TRAVAUX SUR LA STATION

TRAVAUX DE TERRASSEMENT

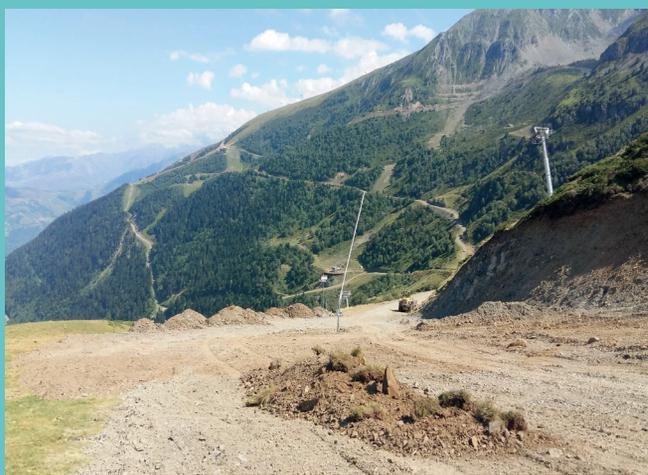


Traversée de la Corniche au Bassia

- Amélioration de la piste de la Corniche dans la traversée du Bassia par la création d'une zone de réflexion en amont, de l'élargissement de la piste de la Corniche (de 4,5m à 9m), d'une continuité de piste entre Bassia 2 (mur) et Bassia 3 (nouvelle combe) et d'une entrée pour la piste des Bouleaux. Ce chantier a nécessité 10.000 m³ de terrassements.

- Élargissement et correction du profil avec la suppression de la contrepenne de la sortie du Balcon Cabane à son arrivée en haut du mur de Cabane. Ce chantier a nécessité 1.000 m³ de terrassement.

- Terrassement de la plateforme d'arrivée du télésiège d'Aulon pour la rendre plus vaste et faciliter le travail des dameuses et pose d'un géotextile sur le talus pour faciliter la reprise de la végétation.



Entrée de Tortes

- Réaménagement de la plateforme d'embarquement du télésiège débrayable de Soumaye et de la continuité de la piste Mirabelle. 1.000 m³ de terre ont dû être transportés et un busage de l'écoulement d'eau a été installé.

- Réaménagement de l'entrée du chemin de Tortes et de la continuité de la Mirabelle, élargissement du chemin (de 5m à 10m) avec une correction du profil de la piste entre le bas de Terrenere et le départ du télésiège fixe de Tortes. Ce chantier a nécessité 15.000 m³ de terrassement dont 5.000 m³ transportés.



Arrivée de la Corniche

- Réaménagement de l'arrivée de Corniche sur le télésiège fixe de Tortes avec la suppression de la contrepenne.

Travaux d'aménagement de pistes

- Aménagement des aires de départ avec accès handicapé sur les télésièges de Tortes, Lita et Adet.

- Aménagement des aires d'arrivée des télésièges de Bouleaux, Lita, Aulon et Tortes.

Travaux divers

- Achat et montage du complément de portes vélos sur le télésiège débrayable des Bouleaux.

- Remplacement des échelles d'accès aux stations motrices des télésièges de Tortes et du Lita par un escalier de service.

- Rénovation des peintures de plusieurs cabanes d'exploitation.

- Démontage des équipements d'arrivée de l'ancien télésiège des Sapins, évacuation des ferrailles stockées sous le canon avalancheur des Bouleaux et destruction du massif d'arrivée de l'ancien télésiège des Bouleaux ainsi que de plusieurs massifs du télésiège du Bassia.

- Remplacement des deux Gazex de Terrenere.

- Amélioration de la signalétique à la sortie de la télécabine du village et mise à niveau sur les zones terrassées.

- Mise en conformité du dépôt d'explosif et mise en place du système réglementaire de gestion des entrées et sorties.

- Construction de 150 mètres linéaires de « Baravent » supplémentaires destinées à piéger la neige naturelle.

- Engazonnement des zones ayant fait l'objet de terrassements.

- Deuxième modification du réseau radio suite au passage en numérique.

La société Altiservice a également procédé à de nombreux travaux d'entretien et de maintenance sur le parc des remontées mécaniques.



Classement des meublés de tourisme

Le classement reste une étape indispensable pour garantir une certaine qualité de l'offre. Aussi, l'Office de Tourisme a renforcé sa collaboration avec les agences immobilières de la station pour les inciter à promouvoir le classement des meublés de tourisme auprès des propriétaires.

Il est rappelé que ce classement est avantageux en permettant de :

- Bénéficier d'une défiscalisation sur une large partie des recettes relatives à la location.
- Adapter l'offre aux besoins des touristes via les 112 critères et rassurer les clients sur la qualité des prestations.
- Obtenir une visibilité sur le marché touristique via un classement en étoiles mieux reconnu aux yeux des clientèles, française et étrangère.
- Bénéficier d'un rattachement à l'Agence Nationale des Chèques Vacances et de se démarquer des autres meublés en acceptant les chèques vacances.
- Avoir la possibilité d'adhérer à l'office de tourisme pour bénéficier d'une promotion à travers la brochure des « Hébergements » et le site Internet, ainsi que la possibilité d'être commercialisé par la centrale de réservation Saint-Lary Tour (plateforme de réservation en ligne de séjour).
- Bénéficier d'une exonération de la taxe CFE (contribution foncière des entreprises) votée par le conseil municipal.
- Obtenir le label « Qualité Confort Hébergement » de Saint-Lary avec ses avantages « Privilège ».

Label «Qualité Confort Hébergement» de Saint-Lary

L'Office de Tourisme conforte sa démarche de qualité en poursuivant la mise en place de son Label « Qualité Confort Hébergement » à destination des meublés de tourisme.

La barre symbolique des 100 labellisés sera franchie cette année. Aujourd'hui, c'est plus de 22 meublés qui sont passés par le « Coaching-Rénovation » pour obtenir ce label.

Les premiers pas pour lancer cette dynamique ont été difficiles mais les résultats sont positifs avec une vraie montée en gamme des meublés, un très bon retour des propriétaires en terme de taux de remplissage, et surtout, une bonne satisfaction des clients.

Le comité de suivi du label, qui s'est réuni le 25 octobre dernier, a défini les nouveaux objectifs pour faire évoluer le Label. Le magazine « Esprit Label Saint-Lary n°2 » sortira fin novembre. Il sera téléchargeable sur le site de l'office de Tourisme dans « l'Espace Propriétaires » ou à disposition à l'accueil du Village et du Pla d'Adet.

Taxe de séjour

Il est rappelé aux propriétaires, qui commercialisent un ou plusieurs meublés de tourisme, qu'ils ont l'obligation de déclarer leur activité en remplissant le CERFA N° 14004*02 et en le renvoyant à la Mairie où se situe ce bien immobilier.

De plus, ils doivent collecter la taxe de séjour pour le compte de la Mairie et la déclarer sur la plateforme dédiée à cette dernière en se connectant à l'adresse internet suivante : <https://saintlary.taxesejour.fr>

Pour en savoir plus sur ces dispositions, vous pouvez contacter le service « Taxe de séjour » au 05 62 39 53 78.



Club des Ambassadeurs

La soirée d'ouverture de la saison hivernale « Festi'flocons » aura lieu le vendredi 1er décembre 2017 et sera le moment privilégié pour rencontrer les acteurs touristiques de la station.

Ce sera aussi l'occasion de remettre officiellement les panonceaux et les cartes privilèges « Silver » et « Gold » aux nouveaux labellisés « Qualité Confort Hébergement » de l'année et de présenter les nouveaux Avantages Ambassadeurs 2017-2018.

Pour ceux qui le souhaitent et en cas de besoin, ces cartes seront disponibles à l'Office de Tourisme à partir de début novembre.



Principales manifestations de l'hiver 2017/2018



Vendredi 1er décembre 2017
« Festiflocons ». Soirée d'ouverture de la saison hivernale 2017/2018 et de lancement des festivités des 60 ans de la station. Réservation des repas obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.

Dimanche 31 décembre 2017 :
« Bal de la Saint-Sylvestre ».

Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2018 :
« Salsa en Saint-Lary ». Toute la station vibrera aux sons des rythmes latino ...sur les pistes et au village.

Samedi 20 janvier 2018 :
« 5ème édition de la Fête du Cochon ». Cette fête où le Porc Noir de Bigorre, produit phare de la région, est roi.

Mardi 13 février 2018 :
« Défilé de Carnaval ».

Samedi 17 février 2018 :
« Grand concert des 60 ans de la station ».

Du jeudi 8 au samedi 10 mars 2018 :
« Pyrénées Circus ». 2ème édition de cette étape pyrénéenne du World Snowboard Tour 2018, un événement freestyle incontournable qui accueille les meilleurs skieurs, snowboarders et amateurs de freestyle.

Samedi 10 et dimanche 11 mars 2018 :
« Xtrem Freeride ». 15ème édition de ce raid freeride multiglisses (ski, snowboard, télémark).

Dimanche 18 mars 2018 :
« Grand Raid des Pyrénées Hiver ». 3ème édition pour cet événement proposant 3 parcours de Trail dans la neige autour du domaine skiable, face au massif du Néouvielle.

Du vendredi 23 au dimanche 25 mars 2018 :
« Week-end Bigourdan ». 3 jours au cours desquels les chefs des restaurants d'altitude partageront leur savoir-faire et leur passion et inviteront les skieurs à découvrir les produits régionaux revisités dans leurs menus.

Du mercredi 28 au vendredi 30 mars 2018 :
« Championnat de France de Snowboard Freestyle ».

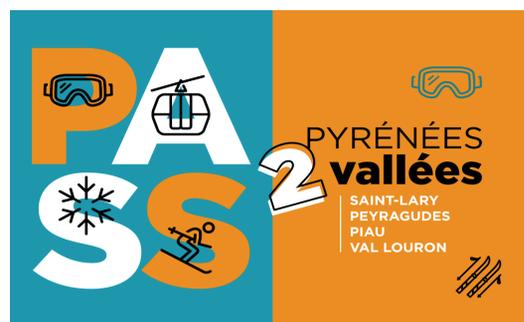
Du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril 2018 :
« 2ème édition du Salon Pyrénéen de la Rénovation et de l'Architecture en Montagne ».

Office de Tourisme Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron



Création de la marque «Pyrénées 2 vallées»

Cet Office, constitué dans le cadre de la Communauté de Communes des Vallées d'Aure et du Louron, a créé la marque « Pyrénées 2 Vallées » dont l'ambition est d'en faire un véritable outil promotionnel de notre territoire, au travers de publications et d'opérations de commercialisation communes.



Création de deux Pass : été et hiver

Une première déclinaison de cette démarche commune aux vallées d'Aure et du Louron s'est concrétisée cet été avec la création d'un « Pass Été Pyrénées 2 Vallées », carte prépayée offrant de multiples avantages et réductions chez les socio-professionnels partenaires de cette opération.

Une déclinaison « Hiver » de ce Pass sera proposée à la clientèle cet hiver. Ce forfait de ski « Pyrénées 2 Vallées » (carte prépayée vendue 20 euros et valable 8 jours consécutifs) sera commun aux quatre stations (Saint-Lary, Peyragudes, Piau-Engaly et Val Louron).

Il permettra de bénéficier de réductions sur chaque journée skiée (de 10% pendant les vacances scolaires et de 15% hors vacances scolaires) sur le prix de vente en caisse. En plus de supprimer les attentes en caisse pour aller d'une station à l'autre, seules les journées skiées seront payées, à un prix préférentiel, par prélèvement bancaire.

Ce forfait sera en prévente sur les sites internet des stations «Pyrénées 2 Vallées» et en vente dans les Offices de Tourisme. Pour compléter cette offre, un service de transport depuis les aéroports de Toulouse et de Tarbes-Lourdes Pyrénées et desservant les quatre stations sera proposé au cours de la saison hivernale à compter du 25 décembre prochain.



EVENEMENTS A VENIR



ANNIVERSAIRE SAINT-LARY PYRÉNÉES

Pendant un an, la station de Saint-Lary va fêter ses 60 ans en proposant un programme exceptionnel en partenariat avec les socioprofessionnels partenaires et les associations locales. Chaque évènement sera l'occasion de rappeler la fabuleuse histoire de la station.

Le top départ de ces festivités sera donné le 1er décembre prochain avec l'ouverture gratuite du domaine skiable pour tous les acteurs touristiques de la station. Cette journée se clôturera par « FestiFlocons », grande soirée « Buffet dansant » au gymnase. 500 places sont disponibles. Réservation à l'Office de Tourisme.

Une grande loterie sera mise en place dès l'ouverture de la saison avec des milliers de cadeaux des 60 ans à gagner dont une voiture.

2ème Salon Pyrénéen de la Rénovation et de l'Architecture en montagne

Fort du succès de sa première édition, l'Office de Tourisme invite tous les propriétaires d'un bien immobilier à réserver leur week-end de Pâques pour venir skier une dernière fois, mais surtout pour découvrir le 2ème « Salon Pyrénéen de la Rénovation et de l'Architecture en Montagne », qui aura lieu du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril 2018.

Ce nouveau rendez-vous sera l'occasion de découvrir les tendances de demain en matière de décoration et d'habitat en montagne avec une présentation très large du savoir-faire pyrénéen grâce aux artisans de nos vallées.

Philippe DEMOUGEOT, architecte de renom et parrain du Label de Saint-Lary, apportera à nouveau son expertise en participant à nos conférences thématiques.

TOUR DE FRANCE 2018 : Arrivée inédite au col du Portet

Si, depuis 1974, les coureurs du Tour sont arrivés dix fois au Pla d'Adet, en 2018, ASO propose une arrivée inédite au col du Portet, situé à 2.215 mètres d'altitude. Le 25 Juillet prochain, la 17ème étape du Tour de France connaîtra son vainqueur après une dernière ascension " Hors Catégorie" de 16 kilomètres (à 8,7% de moyenne).

L'étape "Bagnères-de-Luchon - Saint-Lary Soulan/ col du Portet", longue de 65 kilomètres, promet déjà d'être explosive.

Déjà dix arrivées d'étape à Saint-Lary Soulan

- 1974 : 16ème étape "Seo de Urgel / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Raymond Poulidor.
- 1975 : 11ème étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Joop Zoetemelk.
- 1976 : 14ème étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Lucien Van Impe.
- 1978 : 11ème étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Mariano Martinez.
- 1981 : 6ème étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Lucien Van Impe.
- 1982 : 13ème étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Beat Breu.
- 1993 : 16ème étape "Andorre / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Zenon Zaskula.
- 2001 : 13ème étape "Foix / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remporté par Lance Armstrong (déchu de sa victoire d'étape par la suite pour dopage).
- 2005 : 15ème étape "Lézat-sur-Lèze / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par George Hincapie (déchu de sa victoire d'étape par la suite pour dopage).
- 2014 : 17ème étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Rafal Majka.

Information aux propriétaires de résidences secondaires

Nous vous informons que les publications semestrielles d'information de la commune ne feront désormais plus l'objet d'un envoi postal. Si vous souhaitez les recevoir par mail, merci d'en faire la demande à cette adresse stlaryinfos@mairie-saint-lary.fr ou sur le site www.mairie-saint-lary.fr

Nous vous rappelons que ces publications ainsi que le bulletin municipal peuvent également être consultés sur les sites suivants : www.mairie-saint-lary.fr ou www.saintlary.com